

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE  
DIRECTION DES ETUDES ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS  
SERVICE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES**

**RAPPORT SUR LA PRODUCTION, L'EXPORTATION ET LES  
RECETTES PETROLIERES**

**RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2015**

**14 MAI 2015**

## SOMMAIRE

1. Production .....	3
1.1. Production journalière .....	3
1.2. Partage de la Production.....	4
1.2.1. Etat et contractants .....	4
1.2.2. Partage de la production entre les contractants .....	5
2. Les Ventes .....	5
2.1. Les enlèvements par pool.....	5
2.2. Les conditions et le détail des ventes .....	6
3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public .....	7

## TABLEAUX

Tableau 1 : Chiffres de production du mois d'avril 2015 .....	3
Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la partage entre l'Etat et les contractants.....	4
Tableau 3: Part des contractants.....	5
Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date .....	5
Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl) .....	6
Tableau 6: Détails de la partie de la dernière cargaison enlevée (27/02/2015).....	6

## GRAPHIQUES

Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils.....	4
----------------------------------------------------------------------	---

## ANNEXES

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au mois d'avril 2015 .....	7
-----------------------------------------------------------------------	---

Ce rapport se compose de trois parties principales.

1. La première partie est consacrée à la production du champ de Chinguetti, seul champ en cours d'exploitation. Elle fait état du partage de la production entre les différents intervenants.
2. La deuxième partie concerne les ventes effectuées.
3. La troisième concerne les recettes de l'Etat et les retraits effectués sur le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH).

# 1. Production

## 1.1. Production journalière

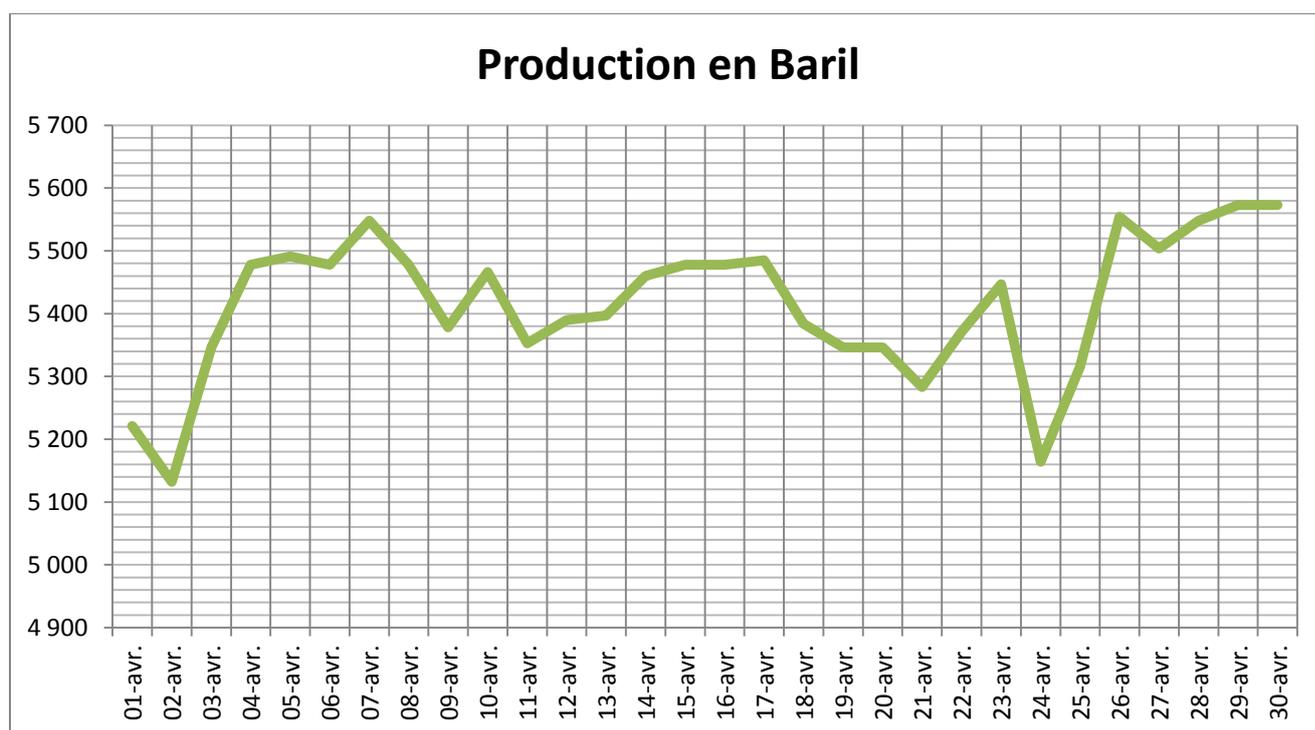
Tableau 1 : Chiffres de production du mois d'avril 2015

Jour	Barils
01-avril	5 221
02-avril	5 132
03-avril	5 346
04-avril	5 478
05-avril	5 491
06-avril	5 478
07-avril	5 548
08-avril	5 478
09-avril	5 378
10-avril	5 466
11-avril	5 353
12-avril	5 390
13-avril	5 397
14-avril	5 460
15-avril	5 478
16-avril	5 478
17-avril	5 485
18-avril	5 384
19-avril	5 346
20-avril	5 346
21-avril	5 283
22-avril	5 371
23-avril	5 447
24-avril	5 164
25-avril	5 315
26-avril	5 554
27-avril	5 504
28-avril	5 548
29-avril	5 573
30-avril	5 573
<b>TOTAL</b>	<b>162 466</b>

**NB :** Ces chiffres sont basés sur les indications du compteur ultrasonique de production, il s'agit des chiffres bruts qui sont sujets à une réconciliation ultérieure.

1. La case surlignée correspond à la date d'enlèvement. Celle-là même qui figure dans le document intitulé « Bill of lading » ou connaissance.

**Graphique 1: L'évolution de la production journalière en barils**



Sources : Graphique des auteurs

- La production au cours du mois d'avril a enregistré une fluctuation remarquable autour d'une moyenne de 5 416 mille barils par jour avec une légère baisse visible le début du mois et au 24<sup>ème</sup> jour suivi d'une augmentation les derniers jours du mois.
- La production journalière moyenne de ce mois a connu une simple diminution par rapport au mois précédent pour se situer à 5 416 bbl/j contre 5 515 bbl/j au mois de Mars.

## 1.2. Partage de la Production

### 1.2.1. Etat et contractants

Tableau 2: La production totale en barils (bbl) et la part entre l'Etat et les contractants

Avril	
<b>Production Total</b>	<b>162 466</b>
CostOil	97 479
Profit Oil	64 986
Profit Oil GVMT	<b>19 496</b>
Profit Oil de Contractant	45 490
<b>Rythme Moyen de Production</b>	<b>5 416</b>
Part de l'Etat en Profit Oil	30%

Sources : Calcul des auteurs

4. les calculs sont basés sur le CPP révisé utilisant par hypothèse un prix pour le mois d'avril 2015 égal à 50,000 US\$ le baril.

## 1.2.2. Partage de la production entre les contractants

Tableau 3: Part des contractants

Partage de la Production entre les Contractants			
Société	CostOil	Profit Oil	Total
PC Mauritania I	30 023,68	14 011,05	44 034,73
PC Mauritania II	16 166,49	7 544,36	23 710,84
FP Mauritania B BV	2 771,63	1 293,43	4 065,06
Premier OilMauritania B Limited.	5 146,92	2 401,89	7 548,81
SOCIETE MAURITANIEENNE DES HYDR	11 697,54	5 458,85	17 156,39
TullowOil	18 528,90	8 646,82	27 175,72
Kufpec	9 976,44	4 655,67	14 632,11
ROC OIL (MAURITANIA) COMPANY	2 058,77	960,76	3 019,52
Roc Oil (Chinguetti) B.V	1 109,12	517,59	1 626,71
<b>Total</b>	<b>97 479,48</b>	<b>45 490,43</b>	<b>142 969,91</b>

## 2. Les Ventes

### 2.1. Les enlèvements par pool

5. Les intervenants au niveau du champ Chinguetti (seul champ actuellement exploité) sont regroupés en un seul pool depuis juillet 2007.

6. Les produits sont encaissés, en général, un mois après la date d'enlèvement.

Le 27/02/2015 a eu lieu un enlèvement de 497 606,80 bbl, cette cargaison a été achetée par SARAS à 51,232USD le baril soit 8,98 USD de moins que le prix du Brent sur le marché.

Tableau 4 : Enlèvements par pool et par date

Chargement	Date	Quantités communiqués dans les précédents rapports	Quantités nettes	écart	pourcentage	Pool unique
CG037	Juin/2013		622 811,20			
CG038	Septembre/2013		599 695,88			
CG039	Décembre/2013		301 271,00			
CG040	Mars/2014		417 456,16			
CG041	Mai/2014		623 430,16			
CG042	Août/2014		522 974,24			
CG043	Novembre/2014		512 546,73			
CG044	Février/2015		497 606,80			

Source : SMH

7. Le contrat d'enlèvement stipule qu'un jour avant chaque enlèvement, la part de chaque intervenant est actualisée compte tenu de la production réalisée et des enlèvements déjà effectués. Les ratios des parts obtenues par chaque partie seront appliqués au produit de la cargaison.

**Tableau 5: Production, Enlèvement, Stock après chaque enlèvement (en bbl)**

Date d'enlèvement	30/09/2014	31/10/14	30/11/2014	30/12/14	31/01/15	28/02/2015	31/03/15	30/04/15
<b>Cumul de Production (stock)</b>	1 596 054	1 777 553	1 950 856	1614751,27	1790708,27	1944770,27	1618139,47	1780 605,47
<b>Quantité enlevée</b>			512 546,73			497 606,80		
<b>Quantité restant après prélèvement</b>			1 438 309,27			1447 163,47		

Sources : Calcul des auteurs

## 2.2. Les conditions et le détail des ventes

**Tableau 6: Détails de la partie de ladernière cargaison enlevée(27/02/2015).**

<b>Détail des ventes</b>	
<b>Quantité vendue en Février</b>	<b>497 606,80bbl</b>
<b>Prix moyen de Brent –Février:</b>	<b>60,212 USD</b>
<b>Prix de vent (Février)</b>	<b>51,232 USD</b>
<b>Quantité enlevée par le gouvernement :</b>	<b>80 000,35bbl</b>
<b>Quantité enlevée par la SMH (dont la QP de Sterling)</b>	<b>50 123,83bbl</b>

Sources : Direction de l'exploration et du développement des hydrocarbures bruts (MEP) et SMH

8. Le partage entre la SMH et Sterling découle des termes du contrat de financement passé entre les deux parties en ses articles 10.1 et 10.2 qui concernent respectivement le partage du profit-oil et du Cost-oil.

### 3. Les recettes pétrolières de l'Etat et les retraits sur le FNRH au profit du compte unique du Trésor Public

9. Les revenus de l'Etat tirés du pétrole encaissés au cours du mois d'avril 2015 se situent aux environs de **deux millions de dollars américains, (1 931 446,58USD)** soit l'équivalent d'un peu plus de **six cent millions d'Ouguiyas (618 738 911,90UM)**.
10. Un tableau présentant le montant des revenus par type de recettes enregistré par le FNRH au cours du mois d'avril figure en (Annexe1).
11. Aucun retrait n'a été effectué sur le compte du FNRH au cours de ce mois.
12. Le solde du compte FNRH au 30 avril 2015 est d'environ **69 millions de dollars USD (68 897 027,54 USDUSD)**, soit l'équivalent de **22 071 162 772,44 UM**. (La source du taux de change est le site officiel de la BCM).

Annexe 1: Les revenus pétroliers encaissés au cours du mois d'avril 2015.

Libellé	Code	Montant en USD	Montant en MRO
BIC	P01	44 520,16	14 262 033,26
ITS	P02	339 083,28	108 625 328,75
ITS	P10	6 453,33	2 067 324,27
AUTRES RECETTES	P99	1 541 389,81	493 784 225,63
<b>Total</b>		<b>1 931 446,58</b>	<b>618 738 911,90</b>